

MDPH du Val-d'Oise

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. La MDPH offre un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées dans le département du Val-d'Oise (95). La MDPH exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps.

Après de la MDPH, vous pourrez effectuer une demande :

- de carte d'invalidité, de carte de stationnement, de priorité,
- d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et de compléments,
- de prestation de compensation du handicap (PCH),
- d'orientation en classes spécialisées,
- d'auxiliaire de vie scolaire,
- d'aménagement de temps scolaire, de temps d'examen (tiers temps),
- de matériel pédagogique,
- de transport scolaire : première demande ou renouvellement,
- d'orientation vers des services ou établissements médico-sociaux,
- d'orientation professionnelle,
- de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH),
- d'allocation aux adultes handicapés (AAH) et de complément de ressources,
- de transport scolaire pour les étudiants.

Pour effectuer une demande de prestation, il vous faudra compléter le formulaire unique fourni par la MDPH.

Pour vous aider à remplir ce formulaire, vous pouvez vous rendre au Centre communal d'action sociale (CCAS) ou à la MDPH où des agents d'accueil pourront vous aider dans vos démarches.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au mercredi de 9h à 13h30
- Le vendredi de 9h à 13h30
- Fermé le jeudi toute la journée

Contact

MDPH 95 - Val-d'Oise

BAT H

2 avenue du Parc - CS 20201

95032 Cergy-Pontoise

Tél. 01 34 25 16 50

maisonduhandicap@valdoise.fr

Liens utiles

[Site internet de la MDPH du Val d'oise](#)

[Effectuer une demande de prestation](#)